

Nouvelles règles pour les exportations d'armes

Exportations d'armes : une stratégie bourgeoise en matière d'armement

Le groupe parlementaire du PBD Suisse a intensément discuté à plusieurs occasions de la situation concernant les exportations d'armes. Par le biais de trois interventions distinctes, il demande un changement de perspective et surtout, une plus grande légitimité démocratique.

Pour s'assurer que la politique répond correctement aux besoins de la société et à l'évolution de celle-ci, les citoyennes et citoyens doivent pouvoir s'exprimer de temps à autre. Ce n'est pas le cas actuellement en matière d'exportation d'armes, bien que ce sujet soit régulièrement source de débats passionnés.

Pour une plus grande légitimité démocratique

Les questions essentielles liées aux exportations de matériel de guerre sont actuellement réglées dans l'ordonnance du Conseil fédéral. Et même si les unités administratives compétentes sont unanimes sur les demandes d'exportation, celles-ci ne parviennent même pas au Conseil fédéral. La légitimité démocratique de telles décisions est donc nulle, bien que le sujet soit très délicat sur le plan politique. Le groupe PBD propose une issue à cette situation insatisfaisante, en supprimant les dispositions correspondantes de l'ordonnance et en les inscrivant dans la loi. Cela permettrait un débat parlementaire en cas de changements futurs et également, le cas échéant, un référendum.

Interaction avec la politique d'asile

Un assouplissement des exportations de matériel de guerre augmente la probabilité de trouver des armes dans des zones en conflit. Or ces régions sont souvent des foyers alimentant la pression migratoire ressentie par la Suisse et l'Europe. Il serait donc cynique que la Suisse, justement en raison d'exportations d'armes, porte une part de responsabilité dans la fuite de personnes en plus grand nombre. Qui investit des sommes importantes dans l'aide au développement et, parallèlement, connaît les défis en politique intérieure liés aux questions migratoires devrait éviter les exportations d'armement dans les régions en crise. Mais ni la loi sur le matériel de guerre, ni celle sur le contrôle des biens n'en tiennent explicitement compte. Le groupe PBD demande donc que des critères d'exclusion correspondants soient définis.

Avenir de l'industrie de l'armement

Les défis stratégiques que doit relever l'industrie suisse de l'armement sont importants. Le chiffre d'affaires a presque diminué de moitié depuis la fin de la Guerre froide. Pour ne pas être défavorisées, les entreprises suisses d'armement souhaitent manifestement, comme leurs concurrents européens, pouvoir aussi exporter vers les pays en guerre civile. Il est très peu probable qu'une majorité de l'électorat suisse partage cet avis. Il est toutefois manifeste que dans les régions périphériques en particulier, de nombreux emplois sont liés à l'industrie de l'armement. Des réorientations stratégiques demandent du temps et du courage. Le groupe PBD est donc d'avis que de tels processus doivent être activement soutenus et favorisés par la Confédération.

Renseignements :

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

Rosmarie Quadranti, conseillère nationale, 079 865 66 11

22.05.2018